

U D S I S
Union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 9 février 2016

L'an deux mille seize et le 9 février, à 10 heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à THUIR, sous la présidence de Jean ROQUE, Président de l'U.D.S.I.S..

N° délibération : 09/02/16-02	objet : Modification du tableau des emplois.
--	---

Présents :

représentants des conseillers généraux :

Jean ROQUE, Marie Pierre SADOURNY.

représentants de l'assemblée syndicale :

Corinne GAILLOT, Raymond LEMORT, Etienne MASO, Jean-Louis ALBITRE, Michel KLUSKA, Mireille REBECQ, Jacqueline ALBAFOUILLE, Katell MATET.

Absents :

représentants des conseillers généraux :

Hermeline MALHERBE, Edith PUGNET, René OLIVE, Martine ROLLAND ayant donné procuration à Jean ROQUE, Michel MOLY ayant donné procuration à Marie Pierre SADOURNY, Françoise FITER, Marina PARRA-JOLY, Jean-Louis CHAMBON.

représentants de l'assemblée syndicale :

Alain GOT, Georges GRAU, Christophe PAYROU, Sylvie TORRES, Pierre AYLAGAS, Henri GEORGES, Yves BARNIOL, Loïc GARRIDO, Charles CHIVILO ayant donné procuration à Jacqueline ALBAFOUILLE.

Le Président,

Rappelle au Comité Syndical la délibération n°21/02/14-06 du 21 février 2014 fixant le tableau indicatif des emplois à compter du 1^{er} mars 2014,

Propose au Comité Syndical de créer les postes suivants :

- 1 poste – agent de maîtrise principal
- 1 poste – rédacteur principal 2^{ème} classe

Dans le cadre des avancements de grade de l'année 2016.

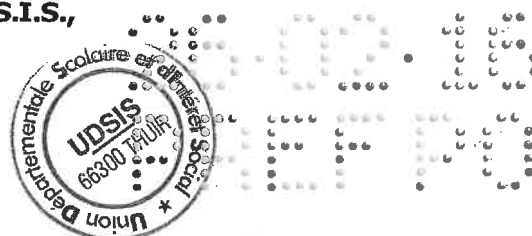
De modifier le tableau des emplois à compter du 1^{er} mars 2016 comme suit : cf tableau joint.

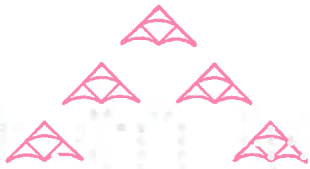
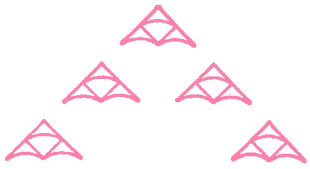
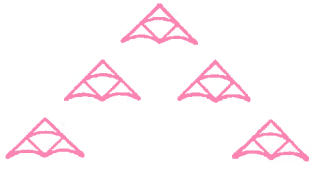
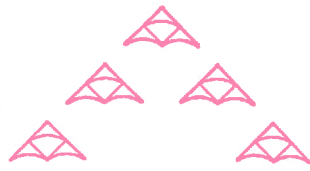
Le comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président de l'U.D.S.I.S.,

Jean ROQUE

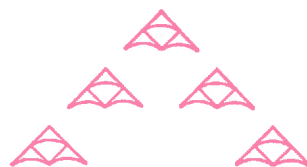
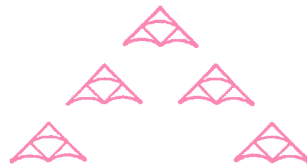
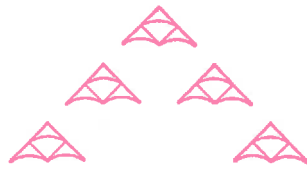
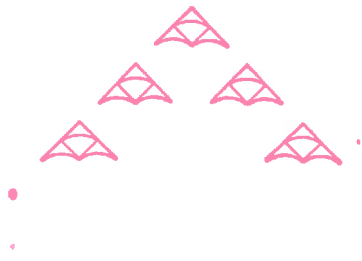




ETAT DU PERSONNEL
A COMPTER DU 1^{er} mars 2016

1 - EMPLOIS PERMANENTS

EMPLOIS	NOMBRE
FILIERE ADMINISTRATIVE	
Directeur Général des Services de 20 000 à 40 000 habitants	1
Administrateur territorial hors classe	1
Administrateur territorial de 1 ^{ère} . classe	1
Directeur territorial	1
Attaché Principal	2
Attaché territorial	3
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	2
Rédacteur principal 2^{ème} classe	1+1=2
Rédacteur	3
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} . classe	1
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} . classe	4
Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	4
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	18
FILIERE TECHNIQUE	
Ingénieur principal	2
Ingénieur	3
Technicien principal 1 ^{ère} classe	3
Technicien principal 2 ^{ème} classe	1
Technicien	6
Agent de maîtrise principal	3+1=4
Agent de maîtrise	15
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	3
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	12
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	19
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	65
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe à 10/35 ^{ème}	2
FILIERE SPORTIVE	
Conseiller territorial des A.P.S. principal de 1 ^{ère} . classe	1
Conseiller territorial des A.P.S. principal de 2 ^{ème} classe	1
Conseiller territorial des A.P.S.	2
Educateur des A.P.S. principal 1 ^{ère} classe	10
Educateur des A.P.S. principal de 2 ^{ème} classe	12
Educateur des A.P.S.	16
Opérateur principal des A.P.S.	3
Opérateur qualifié des A.P.S.	5
Opérateur des A.P.S.	9
FILIERE ANIMATION	
Animateur principal 1 ^{ère} classe	1
Animateur principal 2 ^{ème} classe	1
Animateur	1
Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	3
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	11



2 - EMPLOIS SAISONNIERS

EMPLOIS	NOMBRE
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	5
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	17
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	3
Educateur des A.P.S. 2 ^{ème} classe	11
Opérateur qualifié des A.P.S.	10
Opérateur des A.P.S.	10
Aide opérateur des A.P.S.	10
Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	10

3 – CONTRATS D'APPRENTISSAGE

EMPLOIS	NOMBRE
Apprentissage CAP agent polyvalent de restauration à la cuisine de MILLAS durant trois ans dès la rentrée solaire 2012-2013	1
Apprentissage CAP soigneur équestre au centre équestre de SAINT CYPRIEN durant trois ans dès la rentrée solaire 2012-2013	1

4 - EMPLOIS NON TITULAIRES

EMPLOIS EN CDI	NOMBRE
Adjoint technique 2 ^{ème} classe à 10/35 ^{ème}	1
EMPLOIS EN CDD	NOMBRE
Attaché territorial	1

5 – CONTRAT EMPLOI Avenir – CONTRAT DE DROIT PRIVE

EMPLOIS	NOMBRE
Contrat emploi avenir agent polyvalent de restauration à la cuisine centrale conclu pour une durée de 36 mois	1



